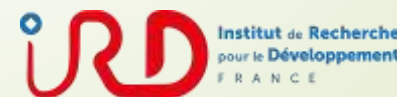


*Coviabilité socio-écologique :
une nouvelle voie dans le rapport au
territoire*

olivier.barriere@ird.fr





« L'enjeu planétaire est aujourd'hui de réviser en profondeur les paradigmes existentiels »

Dalai-Lama et Stril-Rever, 2016

Du lien de viabilité...



Introduction :

le début d'un ancien récit amazonien ... à un enjeu politique actuel

En 1968, **l'humain entremêlé au non-humain**

« Occupée à cuisiner et irritée par les pleurs de sa fillette, une Indienne confie celle-ci à un jaguar ayant pris la forme de la grand-mère. La fillette, vainement cherchée, est considérée comme perdue.

Par la suite, les parents constatent que des objets disparaissent de leur habitation. Le voleur est le jaguar, qui les prend pour les donner à sa protégée, devenue entre-temps une jeune fille, et qu'il nourrit abondamment de viande... »

(Ethnologie et structuralisme, Makarius, 1968 / récit des Warru d'Amérique du Sud raconté par Claude Lévi-Strauss)

En 2013, **l'humain coupé (?) du non-humain**

« Une certaine conception de la nature a permis aux Modernes d'occuper la Terre d'une façon telle qu'elle a interdit à d'autres d'occuper autrement leur propre territoire. Vous ne pouvez pas passer d'alliances entre des acteurs politiques et des objets extérieurs à la société et dénués de puissance d'agir. C'est ce dilemme que désigne le slogan génial des zadistes : » (Bruno Latour, Où atterrir ? 2017, p.84)

<https://reporterre.net/Nous-ne-defendons-pas-la-nature-nous-sommes-la-nature-qui-se-defend>



⇒ **Quelle place le politique et le droit offrent t-il aux non-humains ?**

- Un ethnocentrisme, un anthropocentrisme
- Un Développement Durable / ODD
- Un rapport Homme–Nature en termes de « Services » écosystémique, d'appropriation (régime droit de propriété), de capital nature,...

Et pourtant, des Constitutions et des Systèmes juridiques confèrent une personnalité juridique à la nature : Equateur, Bolivie, Inde, Nouvelle Zélande, ...

et de nouveaux principes apparaissent comme la « Solidarité écologique », avec de nouvelles valeurs comme celle de la « valeur intrinsèque » de la biodiversité, ...

On reste toujours dans une logique de la séparation Homme/Nature ... rien ne change fondamentalement,

Mais

- . pour donner du liant au droit, à la gestion environnementale
- . pour permettre une effectivité, sous l'ère d'un impératif économique toujours prévalant.
- . pour la reconnaissance d'une interaction H/N qui ne se suffit pas en elle-même ...

⇒ Face à la pression de la croissance anthropique, de l'artificialisation des milieux
Face à l'urgence écologique, ...changements climatiques, effondrement de la biodiversité, ...

Ne faut-il pas **se dégager de cette représentation binaire/duale** faisant de la nature l'environnement humain, en reliant la culture à la nature... pour une **nouvelle voie formalisée par le droit, les politiques publiques, les plans de gestion... ?**

Note : repenser le rapport à la nature, c'est repenser la gestion (droit et politiques) dans une logique non instrumentale et technicienne, voire dogmatique ...

PLAN

1/ Pourquoi une nouvelle voie ?

2/ Quelle nouvelle voie ? la coviabilité socio-écologique

3/ Comment parvenir à la coviabilité socio-écologique ?

Fondement de la réflexion : des travaux de recherche très interdisciplinaires ayant donné lieu à un ouvrage collectif

--- pas de solutions clef en main, n'est qu'une **ouverture vers une autre perspective**



1 / Pourquoi une nouvelle voie ?

a) Répondre à l'urgence écologique en changeant de modèle d'existence

b) **Depuis près de 50 ans** (1972, le premier sommet de la Terre à Stockholm) on tente de répondre aux impacts portés à notre environnement par le discours d'un **processus de développement** davantage compatible avec la préservation des écosystèmes, de la biodiversité, ... de la planète.

Mais les **résultats ne sont pas à la hauteur de l'impératif écologique** auquel les sociétés humaines sont aujourd'hui soumises, confrontées maintenant à l'ampleur d'un dérèglement climatique et d'un appauvrissement de la biodiversité...

☞ L'économie marchande mondiale dépasse les limites planétaires : pourquoi rester dans un « développement » / dans une perspective de croissance ?

Constat : d'une crise à une urgence écologique, la perte d'une connexion, des liens avec la nature alors que nous sommes dans une co-évolution sociétés/nature

L'enjeu : retisser ces liens par une autre direction, une autre voie

2/ Quelle nouvelle voie ? la coviabilité socio-écologique

a) La voie de la viabilité = aptitude à vivre
mais l'Homme (le système humain) peut-il vivre seul, sans Nature (sans système écologique) ?

⇒ **Se définit dans une interdépendance** Sociétés /Nature

= une intégration des sociétés à la nature par un « **lien de viabilité** » = **relation permettant de vivre**
= une unité socio-écologique en raison de l'interconnexion entre les êtres vivants avec les processus écologiques (dynamiques des écosystèmes) au sein de la biosphère.

De la viabilité : une approche partant des mathématiques, fait de contraintes et de régulations
La viabilité d'un système dépend de la viabilité d'un autre/d'autres systèmes avec qui il est en interactions : **il n'y a de viabilité qu'avec la coviabilité**

b) La voie de retisser le lien Sociétés/Nature (socio-écologique), mais comment ?

- en **considérant la continuité Sociétés-Nature (co-évolution)** / sortir de la séparation
- par **l'intégration dans le droit, dans les institutions, les plans de gestion...** du concept de viabilité
- en **généralisant une économie de la sobriété**, moins individualiste, plus solidaire, redistributive des richesses, avec un **retour à des communs**

c) La voie d'un nouveau paradigme pour un autre modèle d'existence

Le paradigme est :

- une manière de voir les choses, une représentation du monde : tout un ensemble de croyances, de valeurs reconnues et de techniques et pratiques qui sont communes aux membres d'un groupe donné.
- une matrice qui conditionne le regard, qui façonne la manière de penser les phénomènes et les situations

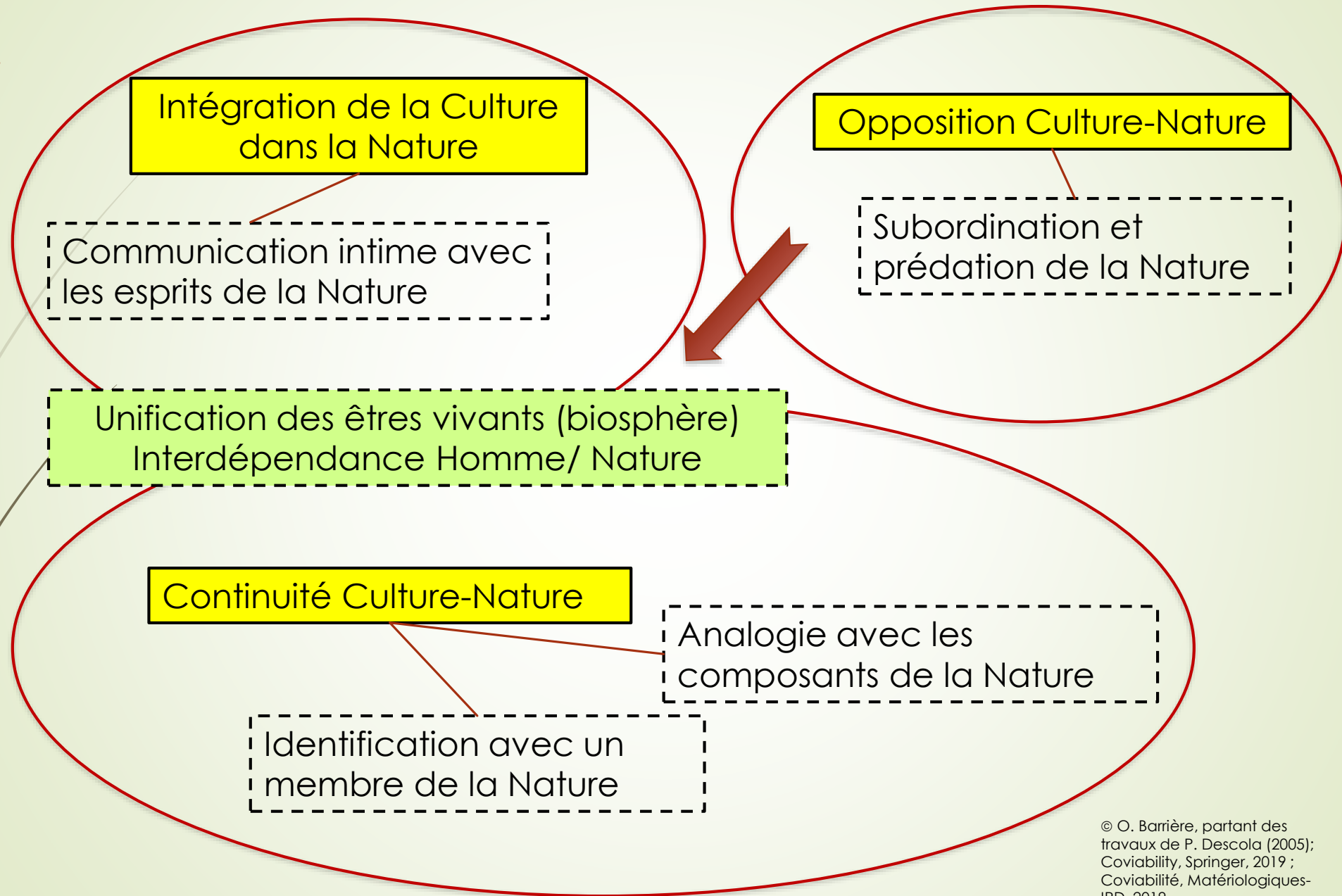
d) La voie qui manifeste une manière d'être et de s'insérer dans le monde

⇒ On trouve dans le monde au moins 3 postures génériques vis-à-vis de la nature :

- **de la séparation** : la nature n'est que l'environnement des humains
- **de la projection** des humains dans la nature : une mise en communication
- **de la continuité** : les humains s'identifient à la nature (aux non-humains)

C'est **l'unification** qui définit la coviabilité socio-écologique.

Figure : Comment penser le rapport Homme/Nature ? : les grands ensembles des relations des humains aux non-humains (identifications culturelles)

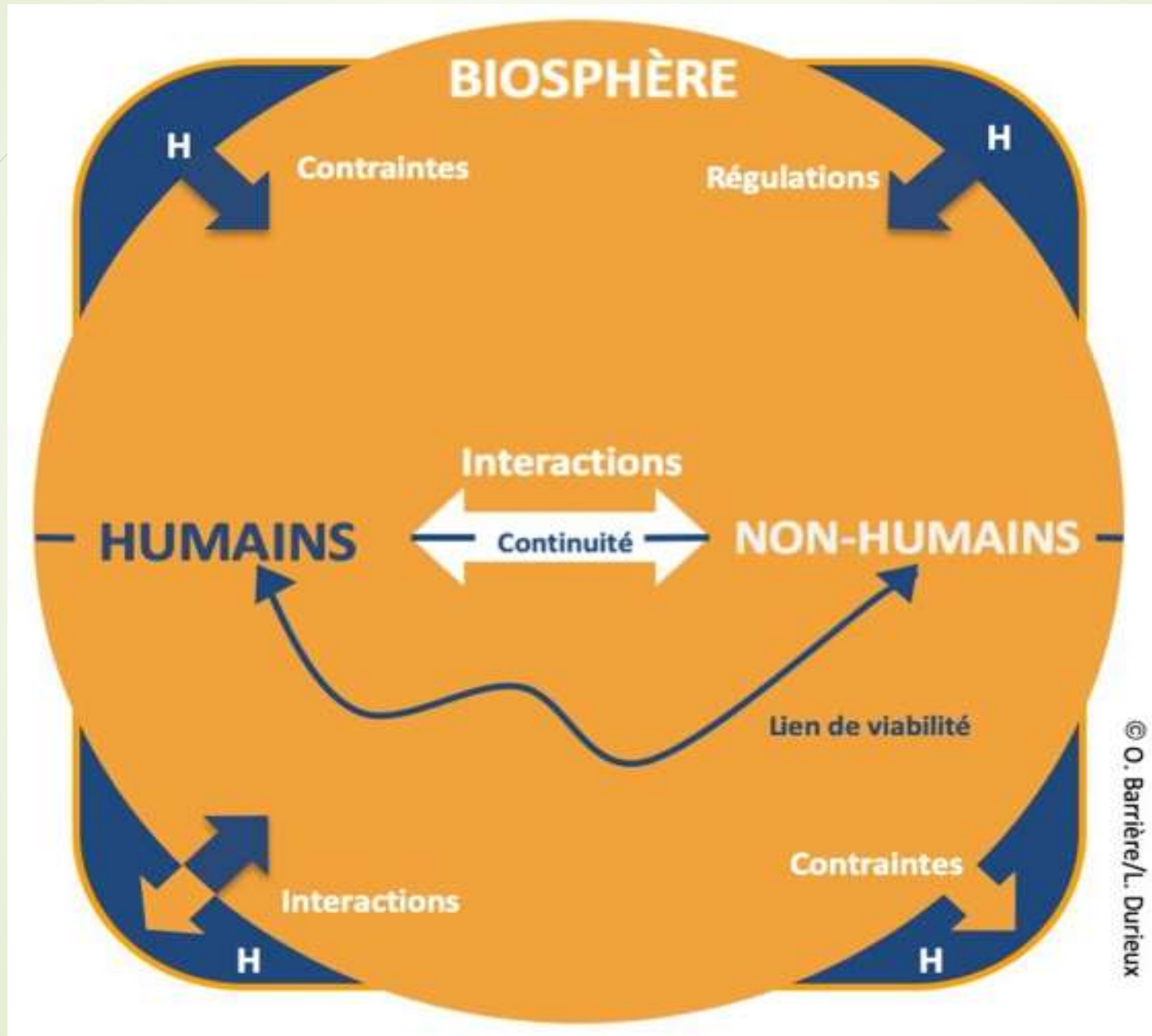


La coviabilité socio-écologique se définit :

comme : « une propriété de dépendance des interactions entre systèmes humains et non-humains établissant un lien de viabilité permettant de maintenir le vivre ensemble ».

⇒ la coviabilité inscrit ainsi la transition écologique dans une perspective de « viabilité » plutôt que de « développement ».

Figure : la coviabilité se définit par le **lien de viabilité** de la continuité entre les humains et les non-humains en raison d'interactions source d'interdépendance



Comment peut s'illustrer la coviabilité socio-écologique ?

- les modes d'existence de sociétés très dépendantes de la nature (populations autochtones et communautés locales)
- les colonies d'abeilles mellifères faisant la jonction entre l'homme et la nature
- le pastoralisme
- des modes de pêches non industrielles
- l'agro-écologie
- des aires protégées (PN, AMP, ...)
- ...

3/ Comment parvenir à la coviabilité socio-écologique ?

En faisant de la coviabilité socio-écologique un Objectif d'action en politique, en droit et dans les pratiques de gestion

Question : face au rouleau compresseur du système libéral dominant,
comment arriver à s'en dégager suffisamment pour adopter la coviabilité comme Objectif ?

Par delà l'indispensable prise de conscience et une révision des systèmes de valeurs des sociétés dites modernes :

- a) instaurer l'interdépendance sociétés/nature, comme **enjeu de société / enjeu-objectif de l'AMP par exemple**
- b) entrer dans **l'ère de la coviabilité socio-écologique** comme **paradigme fédérateur**

c) instaurer la coviabilité socio-écologique comme **Norme primaire impérative et directrice** dans toutes les échelles de droits (internationale, nationale, locale/territoriale) / **fil conducteur** d'une aire protégée

Concrètement

- Par une régulation négociée à l'échelle du territoire, d'une AMP : comment parvenir à la viabilité à la fois des groupes sociaux (usages) et des écosystèmes ?
Voir les APAC (Aires du Patrimoine Autochtone et communautaire) de l'UICN
- Une feuille de route conditionnée par la viabilité du socio-écosystème

Par :

- **un droit de la viabilité socio-écologique** : se dégager du paradigme (anthropocentré) de la séparation H/N
- Formaliser le concept des Nations Unies de « **vivre en harmonie avec la nature** » (cf. Résolutions depuis + 10 ans) **par la Règle de la Coviabilité** socio-écologique
- Par une **territorialité du droit** : pour une effectivité de la régulation par le moyen d'un **droit négocié** (co-construction par les acteurs territoriaux)
- Repenser le rapport à la terre en sortant de l'appropriation pour un **régime de patrimoine commun**
- Conférer **des droits aux non-humains** (éléments de la nature) : la personnalité juridique « par destination » (destin commun) etc.

Flyer



COVIABILITÉ SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Une nouvelle voie pour relier l'homme à la nature

Les sociétés humaines sont le produit d'une coévolution avec la nature à laquelle elles sont imbriquées. La question présente est de savoir comment réagir face au changement climatique, à l'urgence écologique, sur la base de quel fondement.

Comment changer de modèle et assurer une transition, voire une rupture, en dépassant la séparation humains / non-humains pour une reconnexion de l'homme à la nature ?

Les peuples autochtones et les communautés locales montrent que d'autres voies sont possibles pour une nouvelle dimension d'une humanité ancrée dans la biosphère.



© 2011 - B. van der Pijl - CNRS - BARRAGE

Merci de votre attention